

mesmes le jour pour venir a Soleure les assurant que je suis prest a toutes heures d'executer ce que j'avois promis pour le 10.<sup>e</sup>. Je luy ay aussy adressé une lettre de Conjouissance pour les mesmes treize Cantons touchant la Paix [wenn damit auf den Bauernkrieg angespielt werden sollte, so war das Gratulationsschreiben etwas verfrüht].

On m'a mandé que c'est vous qui avez fait miracle en cette affaire de la paix, et M. [Sebastian Peregrin] Zweyer aussy. Je voudrois qu'il voulust aussy bien travailler a la nostre que vous et qu'ayant contribué pour un Si grand bien de la Suisse au dedans du pais Il S'employast pour le plus grand qui luy puisse arriver de dehors qui est Sans doute l'Alliance de france, je ne veux pas lorsque la Chose S'acheminera oublier ce qui Sera de vos jnterests." 1

1) vgl. EA VI 1, 152 d

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 38, 244-244a - Blatt 244a<sup>r</sup> leer

155

1619 Dezember 14., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT] MIRON AN HPTM. [KONRAD III.] ZURLAUBEN, ZUG

---

"Ayant appris la recherche qu'on faict en vostre Canton ainsy qu'en quelques autres de ces ligues pour y Introduire l'alliance de lorraine possible a vostre deceu Je vous ay bien voulu adresser les lettres que J'escris a Messieurs vos superieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] pour les prier non de ce deporter entierement d'y entendre Mais de la differer Et sursoir seulement Jusques a ce que J'en aye adverty le Roy [Ludwig XIII.] ... Et sceu son Intention la dessus que Je leur feray entendre Incontinent apres, y adjoustant les raisons qui les doivent porter a suivre mon advis que je vous prie faire animer en sorte par ceux que vous reconnoissez aymer le bien des affaires de sa Majeste qu'ilz puissent empescher qu'on ne passe outre a ce traité (fort hors de saison a mon Jugement et de plusieurs autres) Jusques a ce que vous ayez de mes nouvelles Joint d'ailleurs qu'il n'y a que le Colonel [Rudolf] phiffer [Hptm. der herzoglich-lothringischen Garde] qui a renouvelé Cette Instance laquelle estant fort preiudiciable a Messieurs

des Cantons Catholiques aussy bien que le bruit qui Court icy qu'ilz presentent l'oreille a l'alliance de mantoue les doitz Convier sans autres persuasion à n'y point Consentir sans le gré Et l'advis de leurs anciens amis Et alliez cela ne pouvant servir a present qu'a faire Croire aux mal Intentionnez que c'est L'apprehention qu'ilz ont des affaires presentent qui les portent a entendre a cette nouvelle pratique encores qu'il n'y ayt ... dequoy trembler pour eux veu l'assistance que le Roy ... est resolu de leur donner dont vous assurerez dabondant Messieurs vos superieurs Comme de mon affection en leur endroit ainsy qu'en vostre particulier scachant Combien vous affectez le bien des affaires de sa Majesté ainsy qu'ont tousiours faict ceuls de vostre famille vous priant de Continuer...."

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 38, 245-246 - Blatt 246<sup>r</sup> leer

156

1648 April 18., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN  
[BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG<sup>1</sup>

---

"Pour response a vostre lettre du 13 dont ie vous remercie Je vous diray par cellecy que J'apprens par lettres [von Schultheiss und Rat] de Lucerne qu'entre la demande generale qui m'a esté faite icy [gemeint anlässlich der gemeineidg. Tagsatzung in Solothurn vom 20./21. Februar] des pentions on S'y dispose a m'en faire une particuliere de la part de ce Canton, Si cela se fait, je me laisseray entendre du peu que nous pouons faire pour le present." Wie aber die [V] kath. Orte inzwischen von ihren aus Mailand zurückgekehrten Gesandten [Ulrich Dulliker und Arnold Stulz] bestimmt erfahren, stehe es um ihre dort diensttuenden Truppen - [im speziellen um das Regiment Crivelli] - noch um einiges schlechter bestellt. Tatsächlich tue Frankreich alles, um wenigstens dem eidg. Kriegsvolk einigermaßen entgegenzukommen, "[et] si nous avons moyen de faire icy ce que nous voudrions, jlz auroient une entiere Satisfaction". So hoffe er denn, man habe für die einmalige Lage, in der sich Frankreich durch den Krieg [mit dem Reich und Spanien] befinde, Verständnis. Sobald die wegen des Krieges er-